

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 11 janvier 2023

Objet : Demande d'accès
N/Réf. : 1847 00/2022-2023.417

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 29 novembre 2022 dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

- 1- Le nombre de familles d'accueil en Abitibi-Témiscamingue par MRC, pour 2016 à 2022 annuellement.
- 2- Le nombre de familles d'accueil par régions administratives pour 2016 à 2022 annuellement.
- 3- Le nombre d'enfants qui ont dû quitter la ville de résidence de leurs parents biologiques pour être intégrés à une famille d'accueil, par manque de place dans leur milieu, par région administrative, pour 2016 à 2022 annuellement.
- 4- La rémunération quotidienne moyenne par enfant pour les familles d'accueil, par région administrative, pour 2016 à 2022 annuellement.
- 5- Le nombre de milieux de répit en Abitibi-Témiscamingue par MRC, pour 2016 à 2022 annuellement. » (*sic*).

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant aux points 1, 2 et 4 de votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer. À noter que pour le premier point nous n'avons pas ces données réparties par municipalité régionale de comté et que les données disponibles débutent en 2017 seulement. En ce qui concerne le 4^e point, il nous est malheureusement impossible de fournir les données par région administrative.

... 2

De plus, nous regrettons de vous informer que nos recherches n'ont permis de repérer aucun document répondant aux points 3 et 5 votre demande. Il s'avère que votre demande relève des centres intégrés de santé et de services sociaux et des centres intégrés universitaires de santé et de services sociaux, et plus particulièrement du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue pour le point 5. Ainsi, nous vous invitons à leur formuler votre demande d'accès. Leurs coordonnées sont disponibles en ligne sur le site Internet de la Commission d'accès à l'information à l'adresse suivante : https://www.cai.gouv.qc.ca/documents/registres/CAI_liste_resp_acces.pdf.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La sous-ministre adjointe,

Original signé par

Dominique Breton

p. j. 2

N/Réf. : 23-CR-00001